

FENOXAPROP-P-ETHYL DE QUALITÉ TECHNIQUE

SOLIDE

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

GARANTIE : FENOXAPROP-P-ETHYL... 97,0 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU
ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

**NO. D'HOMOLOGATION. 21903
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

CONTENU NET : 25 kg à Vrac

MODE D'EMPLOI :

À n'utiliser que pour la fabrication d'un herbicide qui est homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer la poussière ou les vapeurs du produit de qualité technique. Sensibilisant potentiel de la peau. Bien se laver après l'emploi ou avant de manger ou de fumer. Porter des vêtements protecteurs y compris des lunettes de protection et un respirateur lors de la manipulation du produit.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Le traitement de l'intoxication doit être symptomatique et de soutien. Lorsque le produit de qualité technique a été ingéré, effectuer un lavage d'estomac en veillant à prévenir l'aspiration.

ÉLIMINATION ET DÉCONTAMINATION :

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans le contenant d'origine. Ne pas contaminer ni entreposer près de la nourriture de consommation animale, de semences, des engrais, d'autres pesticides, de plantes ou de denrées. Éloigner du feu, des flammes nues ou d'autres sources de chaleur. Ne pas entreposer à des températures inférieures à 0 °C ou supérieures à 50 °C. La température d'entreposage normale doit être de 5 à 30 °C.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, APPELEZ :

**Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3**

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847